

1938

**VOIR
COMPRENDRE ISSENDOLUS
AIMER**

BULLETIN ANNUEL DE LA MUNICIPALITE ET DES ASSOCIATIONS



COLLECTION : LE VILLAGE QUE J'AIME

VOIR COMPRENDRE AIMER ISSENDOLUS

1998

N°13

BULLETIN D'ISSENDOLUS

PRESIDENT FONDATEUR : Mr Jean-Claude DELLAC

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : Mr Patrick DELLAC
MAIRE D'ISSENDOLUS

COMITE DE REDACTION

PRESIDENTE : Mme Aline BRUNET

SECRETAIRES : Mr. René FABRE
Mr. Jean-Michel POUDE
Mme Suzanne QUERCY

AVEC LA COLLABORATION DE

Page 01	SOMMAIRE	
Page 02 et 03	LE MOT DU MAIRE	Patrick DELLAC
Page 04 et 05	ETAT CIVIL	Suzanne QUERCY
Page 06	PERMIS DE CONSTRUIRE	Suzanne QUERCY
Page 07	LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	LE BUREAU
Page 08 et 09	LE FOYER RURAL	LE BUREAU
Page 10	LA VIE PAROISSIALE	M. LE CURE DE LABARRIERE
Page 11	LE CLUB DE FOOT	LE BUREAU
Page 12 et 13	LE CLUB DU TEMPS LIBRE	LA PRESIDENTE
Page 14	LE CLUB DE DESSIN ET PEINTURE	LE PRESIDENT
Page 15	LE COMITE DES FETES	LE PRESIDENT
Page 16 à 19	LE CLUB SAINT HUBERT	LE PRESIDENT
Page 20	DANS L'EGLISE SAINT JULIEN	Christiane CAYROL
Page 21 à 33	LACS, CITERNES, PUIITS, FONTAINES	Christiane CAYROL
Page 34	PHOTO D'ISSENDOLUS	

LE MOT DU MAIRE

C'est toujours pour moi un plaisir renouvelé de venir à votre rencontre par le biais de notre revue communale **"Voir, Comprendre, Aimer ISSENDOLUS"**

L'an 1997 s'en est allé marquant de son empreinte des faits importants qui auront un retentissement sur notre mode de gestion communale. J'aurai l'opportunité de les développer dans mon propos ultérieurement.

L'an 1998 est arrivé en nous annonçant des changements profonds de notre mode de fonctionnement.

L'an 1998 et 1999 correspondront à des années charnières chronologiquement parlant et marqueront un mode de fonctionnement nouveau. En effet, dans 2 ans nous allons mettre un pied dans le 21^{ème} siècle et par la même nous verrons poindre le 3^{ème} millénaire. Il est évident que nous devons appréhender les grands défis que nous aurons à traiter tels que l'importance de l'environnement : traitement des ordures ménagères (tri sélectif - incinération), et assainissement comme l'oblige la loi sur l'eau de 1992.

L'entité européenne, prenant forme entr'autre avec la monnaie unique, nous obligera de remodeler nos entités territoriales devenues caduques.

Avec la prolifération des intercommunalités dans un premier temps qui fera place au bassin de vie ultérieurement, l'entité communale sera réduite à sa plus simple expression.

Ne croyez pas que cela me réjouisse, loin de là, car les grandes décisions seront prises en dehors de notre commune. Le pouvoir décisionnel s'éloignera de nous et à terme risquera de nous déresponsabiliser.

Mais je ne voudrais pas être trop pessimiste car inévitablement des opportunités s'offriront à nous et il faudra savoir les saisir.

En somme, nous ne pouvons plus gérer aujourd'hui comme nous gérons il y a 10 ans seulement.

Une évolution voire même une révolution devra s'opérer dans nos mentalités. Mais vous pouvez compter sur la vigilance de votre maire pour sauvegarder au mieux nos intérêts.

Je vais sans plus tarder retracer les faits marquants de l'année écoulée.

Le premier d'entre eux fut le départ au 1er Mars pour convenance personnelle de notre agent de voirie Monsieur Yves FABRE. Je veux à travers ces lignes lui rendre hommage pour le service de qualité rendu durant 10 ans à notre collectivité. Sa silhouette familière nous manque mais je respecte sa décision .

Le 1er mai 1997, notre commune a adhéré au SIVU du canton de Lacapelle Marival pour le ramassage des ordures ménagères. Cette décision a été prise au vu que la préfecture nous avait mis en demeure de fermer notre décharge contrôlée. Il est vrai que le mode de ramassage de la collecte des O.M. a généré des problèmes pour certains d'entre nous (d'une collecte personnalisée nous sommes passés à une collecte par containers). De ce fait 14 villages d'Issendolus ne se trouvent plus desservis directement. Tout système est perfectible d'où des solutions concertées pourront voir le jour.

Courant Septembre, nous avons mis en chantier un programme de réhabilitation de notre patrimoine communal ainsi que l'édification d'un caveau communal. Le projet s'élevait à 250 000 Francs environ. Des subventions ont été obtenues à hauteur de 130 000 Francs. L'exécution des travaux fut réalisée courant octobre. Nous avons embelli le bourg de notre village avec le rejointoiement du presbytère et son mur d'enceinte ainsi que la façade de notre église.

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au projet du Parc Naturel Régional des Causses. Son choix fut motivé par notre position géographique et surtout par notre identité "Causse". Pour l'instant nous sommes au stade de l'avant-projet qui devrait déboucher sur une charte d'une validité de 10 ans. Nous tenons à votre disposition à la Mairie un dossier sur la finalité de ce Parc.

Le dernier fait marquant de l'année 1997 fut la mise en chantier d'une étude d'intercommunalité avec le canton de Lacapelle-Marival. A l'heure où j'écris ces lignes (20 décembre) nous en sommes qu'au stade des réunions préliminaires. L'année 98 servira de support à d'autres réunions qui détermineront les statuts, le fonctionnement et surtout le contenu mis en commun afin que l'intercommunalité soit opérationnelle au 1er janvier 1999.

Je ne terminerai pas mon mot sans vous souhaiter à toutes et à tous une bonne et heureuse année 1998.

Patrick DELLAC

ETAT - CIVIL

NAISSANCES

Maxime Anthony Julien COUDERC né le 20 Mars 1997 à Figeac
de Gérard et de Marie-Fleur LAVINAL domiciliés à "Les Bories"

Laura PRADAYROL née le 28 Mars 1997 à Gourdon
de Patrick et de Christelle DECREMPS domiciliés à "Les Bories"

Cyriane Cynthia Anthonia LASFARGUES née le 16 Juin 1997 à Gourdon
de Jean Jacques et de Catherine LAPARRO domiciliés à "L'Hôpital-Beaulieu"

Morgane BOUSTIE née le 29 Juin 1997 à Cahors
de Pascal et de Josette AGUINAGA domiciliés au "Mas d'Atgié"

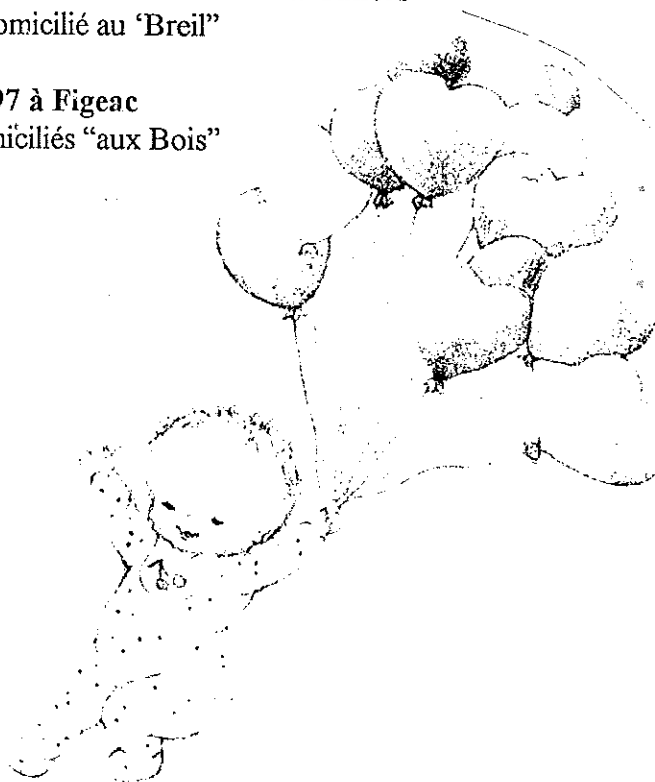
Marie LACAM née le 7 Juillet 1997 à Figeac
de Denis et de Sylvie TEILHARD domiciliés à "La Baune Basse"

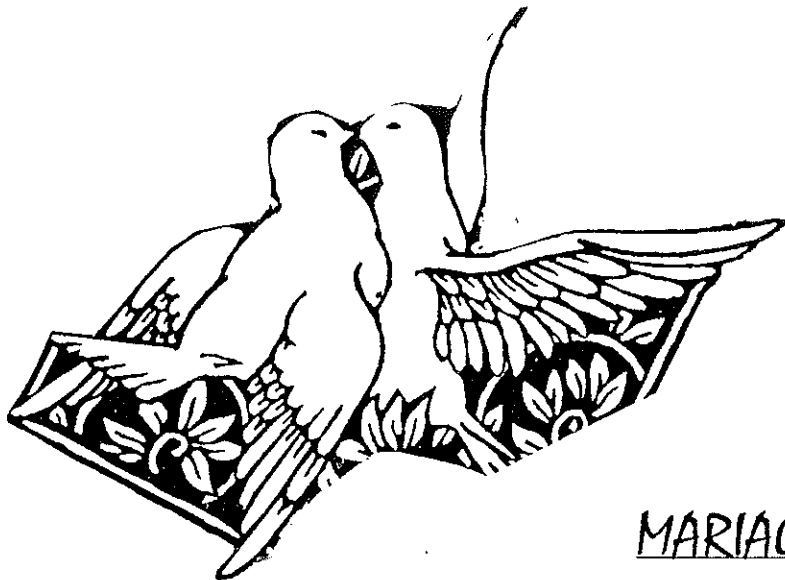
Flavien Jean Francis AZEDO né le 30 Juillet 1997 à Figeac
de José et de Josiane POUDEROUX domiciliés au Bourg

Abbygaëlle ZINBERG née le 23 Août 1997 à Brive
de Alex et de Tamara BOCKLANDT domiciliés à "Gruffiel"

Marie Charlotte Blandine BONAL née le 23 Novembre 1997 à Cahors
de Christophe et de Céline TRANCART domicilié au "Breil"

Audrey GUERRE née le 7 décembre 1997 à Figeac
de Jean et de Chantal DESPEYROUX domiciliés "aux Bois"





MARIAGES

Didier Hervé ASFAUX et Michèle Maryvonne Isabelle BRU

07 Juin

Patrick André Raymond BOURRUT et Marie-Edith Geneviève CAYROL 04 Juillet

Gilles Charles Raoul NOEL et Françoise Josette Christine JAMES

13 Septembre

Nicolas Guy DOUMESCHE et Christelle CASTANIE

25 Octobre



DECES

Léon Jean GESTES

domicilié au "Mas d'Atgié"

le 05 avril 1997

à Figeac -46-



PERMIS DE CONSTRUIRE

1997

Du 06 Février 1997	Mr et Mme ALVES Frédéric à "Les Bouygues" pour construction d'une maison d'habitation
Du 14 Mars 1997	Melle BRUNET Nathalie et Mr POUDEROUX Jean-François à le "Breil" pour construction d'une maison d'habitation
Du 28 Mars 1997	Mr VILLENEUVE Joël à "Buzat" pour construction d'une maison d'habitation
Du 21 Mars 1997	Mr DELPON Denis à "Dadot" pour construction d'une piscine et d'un abri
Du 17 Septembre 1997	Mr PEYROT Marie-Louis à "Soulestrein" pour agrandissement et aménagement d'un atelier de menuiserie
Du 24 Novembre 1997	Mr ROSSIGNOL Bernard à "Touleyrou Bas" pour construction annexe habitation
Du 01 décembre 1997	Mr BOISSET Christian à "Vernique" pour construction d'un bâtiment agricole
Du 15 Décembre 1997	Mr LAPARRO Robert à "Lacoste" pour construction d'un bâtiment agricole

DECLARATIONS DE TRAVAUX EXEMPTES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Du 27 février 1997	Mr JACQUES Christian à "Montin" pour modifications extérieures habitation
Du 12 avril 1997	Mr MALET Claude à "Gary" pour réfection toiture habitation
Du 16 mai 1997	Commune d'ISSENDOLUS à la Mairie pour refection façades et toiture de l'ancien presbytère
Du 11 Septembre 1997	Mr BRUNET Daniel à "L'Hôpital Beaulieu" pour fermeture d'une terrasse
Du 16 septembre 1997	Mr CASTANET David à " Le Buzat" pour pose de 2 vélux de toit à son habitation

GYM VOLONTAIRE

Suite à l'assemblée générale du 24 juin 1997, le bureau est composé de :

Présidente : Josiane BRUNET
Secrétaire : Martine LAURENSOU
Trésorière : Sylvie LOMBARD

Cette année, "1^{er} club de Gym Volontaire" d'Issendolus a repris son activité le 17 septembre avec un effectif très faible.

9 LICENCIÉES

Malgré le petit nombre de personnes présentes tous les mercredis de 19h30 à 20h30 à la salle du Foyer Rural, Madame Sappey Marinier Catherine anime avec compétence cette heure de sport qui permet à chacune d'entre nous de se maintenir en forme.

Mais cette année, une question se pose.

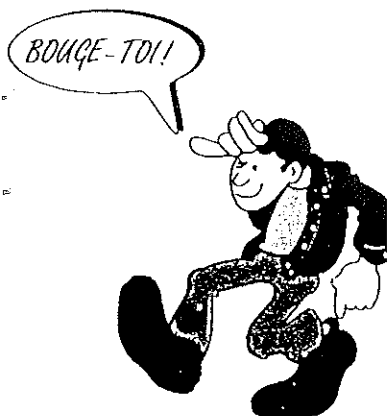
- Pourrons-nous continuer l'an prochain ?

Si l'effectif reste aussi faible la réponse est NON et cela est bien regrettable.

Alors, venez nous rejoindre !
Venez vous détendre !
Nous comptons sur vous.

Notre club vous dit à bientôt et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 1998.

ISSENDOLUS



Saison 96/97
Sortie effectuée le 14 juin 1997 à CAHORS
"PRINTEMPS DE LA PHOTO"



FOYER RURAL

Voici venu l'heure de vous donner le compte rendu de nos activités au sein de notre association :

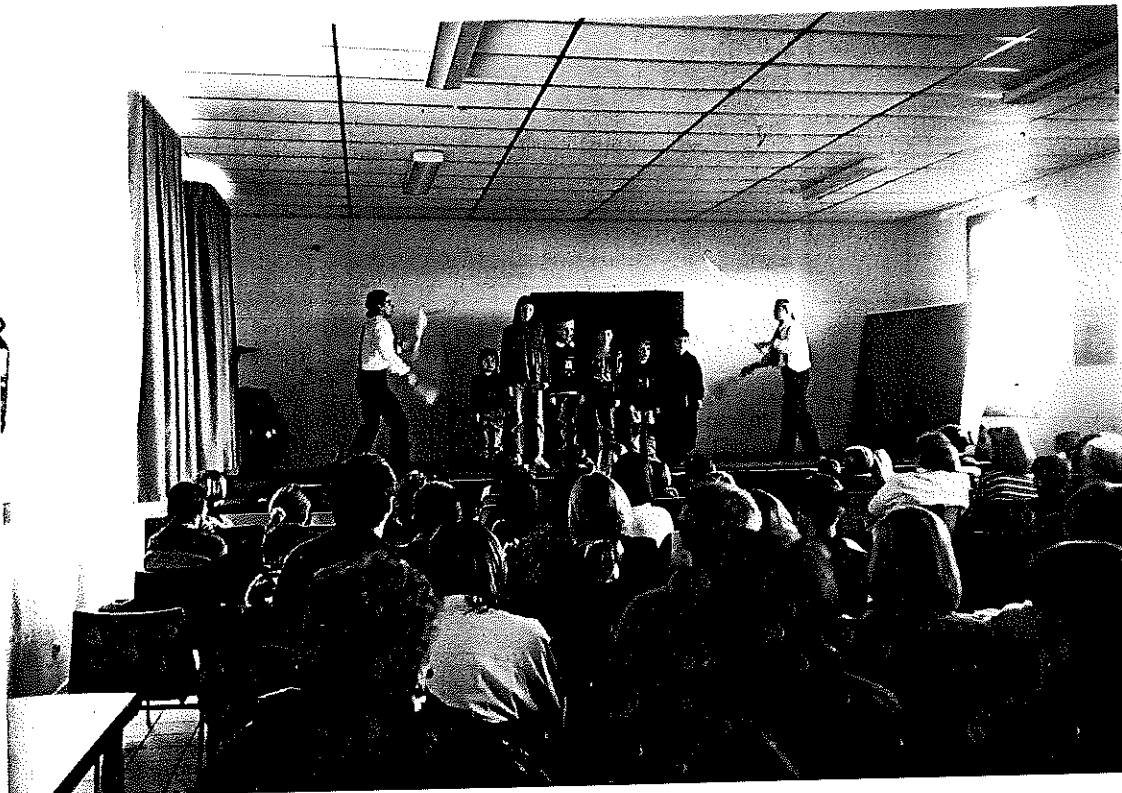
- *SAMEDI 12 AVRIL nous nous sommes rendus au théâtre en compagnie de la troupe « TROP SERIEUX S'ABSTENIR » d'ARCAMBAL qui nous ont interprété la pièce de Robert LAMOUREUX « LA SOUPIERE ».*
- *MERCREDI 8 MAI il y avait une grande affluence sur la place de l'Hopital Beaulieu lors de la FOIRE A LA BROCANTE et le MARCHE AUX FLEURS.*
- *SAMEDI 31 OCTOBRE nous avons été nombreux à nous partager les nombreux et magnifiques lots du SUPER QUINE. Les enfants ont apprécié leur partie gratuite.*
- *DIMANCHE 14 DECEMBRE nous avons offert aux enfants de la commune et aux membres du club du Temps Libre un « super » spectacle « LES TETES DE L'ART » de l'association TRAPEZE. Un goûter et le pot de l'amitié étaient servis aux enfants, parents et amis. Nous avons invité 75 enfants, il est à déplorer que tous n'aient pu venir. Tous les présents sont repartis ravis avec un paquet de bonbons offert par le club du Temps Libre, merci encore pour leur générosité.*

Nous profitons de cette parution pour remercier toutes les personnes qui nous ont aidé bénévolement tout au long de cette année et tous ceux qui nous ont fait des dons sans lesquels le quine n'aurait pas lieu.

Nous vous souhaitons à tous petits et grands et à toutes vos familles une excellente ANNEE 1998.

Bien amicalement.

LE BUREAU.



VIE PAROISSIALE

« A Noël j'ai rêvé »

Volée curé.

Rêver à Noël, ce n'est pas original ! Pourtant je veux y croire et vous y faire croire avec moi !

En 1997, une adolescente a eu l'idée d'une crèche vivante, son père et sa mère l'ont soutenue, quelques enfants se sont réunis, une autre maman a aidé et deux autres adolescents se sont joints . Le curé, lui (moi) a seulement donné quelques idées et beaucoup prié. La crèche vivante a eu lieu...
C'est la réalité

Le rêve : une paroisse où les adolescents (âge où on veut tout changer) donnent des idées, des parents qui soutiennent et aident à réaliser (les parents en question peuvent être n'importe quels adultes) et des enfants qui se réunissent (pas à Gramat) à Issendolus pour animer les masses, pour du catéchisme, pour un club... Je n'oublie pas le Curé ... il est le "Ravi" de la crèche, il se réjouit, il admire, il applaudit . La paroisse d'Issendolus y vivrait un nouveau printemps .

Nous reparlerons de ce rêve ... Marie et Joseph en ont faits, ils y ont cru, ils se sont réalisés !

+

+

+

- Tous les 3^e Jeudi du mois, un groupe se réunit à l'église pour prier au nom de toute la commune . Ils suivent l'exemple de Jésus qui priait pour les autres, pour le monde qui a besoin d'être sauvé .
- Le Dimanche 24 Mai, une plaque commémorative sera scellée à la salle conventuelle pour rappeler la présence du Couvent de 1259 à 1793 et la vie religieuse de Sainte Fleur de 1323 à 1393 . Cette démarche sera faite à l'initiative de l'Ordre de Malte . La paroisse s'associera à cette fête, dont quelques aspects extérieurs pourront surprendre, ne serait-ce que les titres et les vêtements des " chevaliers "

ENTENTE FOOTBALL
ISSENDOLUS - THEMINES - BIO - RUEYRES

Siège social
Mairie
46120 THEMINES

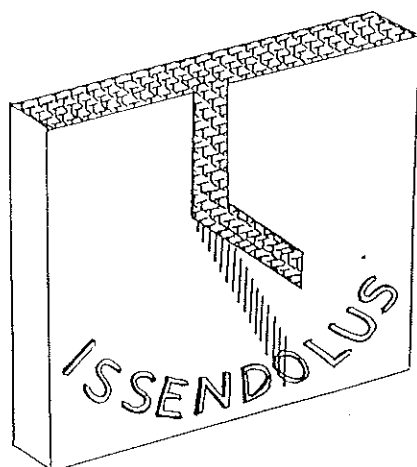
Vous adresse ses meilleurs voeux 1998

Remercie supporters et communes qui participent à la vie du Club.

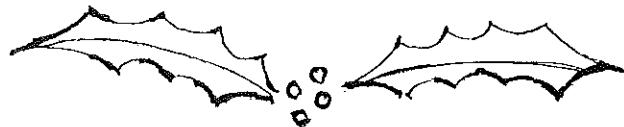
La saison 97/98 est aujourd'hui bien entamée. En effet, l'Equipe I se situe en bonne position dans la tête du classement de promotion de 1ere division.

L'équipe II connaît des moments difficiles, il manque des résultats mais grâce aux nouvelles recrues, nous espérons que 1998 sera un bon cru.





♫ CLUB ♫ du TEMPS LIBRE



Voilà bientôt un an et demi que le " CLUB " a vu le jour et a pris son rythme de croisière par la volonté de quelques 70 Adhérents ou Sympathisants.

Tous les " 1er et 3è JEUDI du mois " nous nous retrouvons une quinzaine pour des Après-Midi de détente : Jeux, Marche, etc..., que nous recommandons à ceux qui ont envie de rompre leur solitude.

L'année 1997 a été riche de plusieurs journées de sorties et de rencontres qui se sont déroulées dans la joie et l'amitié:

- FEVRIER : Journée Stockfisch
- MAI : Journée au Lac de VASSIVIERE
- SEPTEMBRE : Journée au Futuroscope
- OCTOBRE : Après-midi : Spectacle du RIRE à FIGEAC
- 14 Novembre : Soirée "Concours de Belote " 52 équipes un record !...
- 14 Décembre : Sur invitation du FOYER RURAL, participation au GOUTER de " NOEL " offert aux enfants de la Commune, auxquels le CLUB a remis un paquet de Bonbons.

La remise d'une boîte de chocolats aux personnes âgées de plus de 80 ans est prévue en Fin d'Année.

Tout cela réalisé dans une ambiance sympathique et chaleureuse de joie et d'amitié.

Notre souhait " Pouvoir Faire Mieux en 1998 "

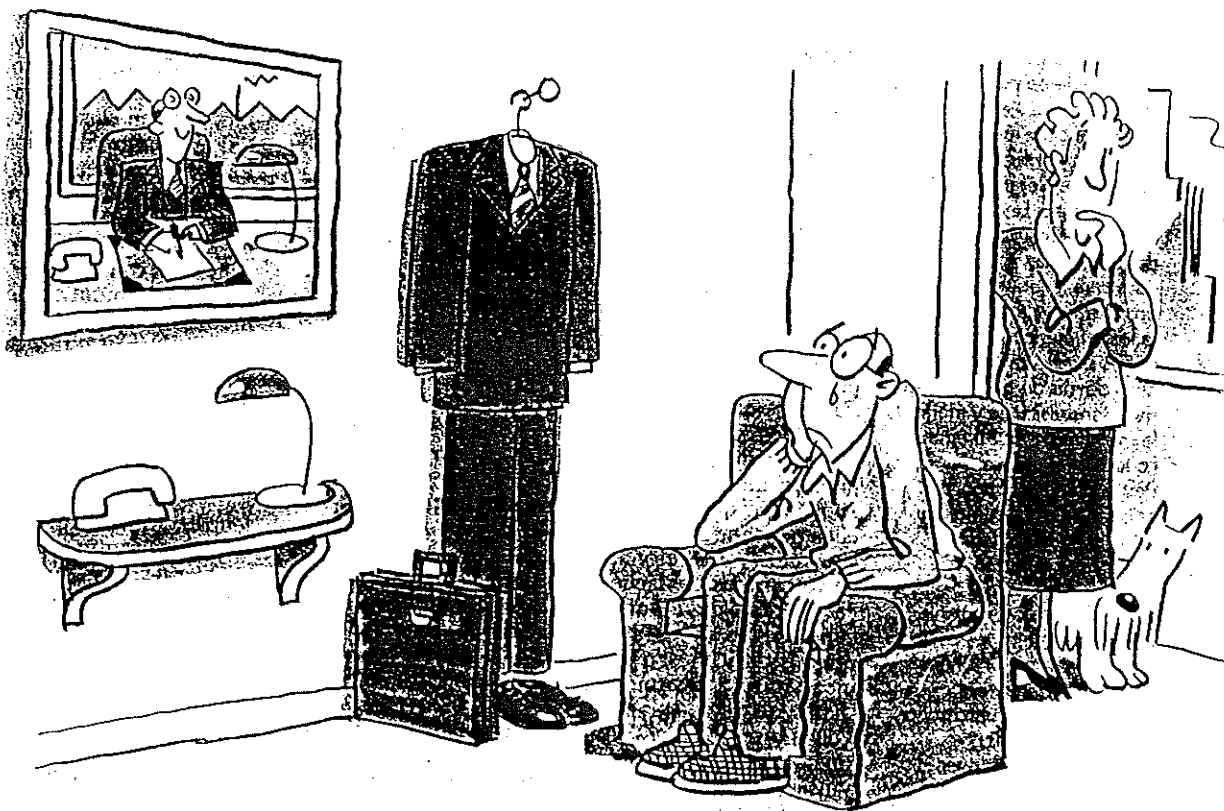
M E R C I à nos adhérents Sympathisants et à toutes les bonnes volontés qui ont permis la réalisation de toutes ces rencontres et journées de Loisirs.

Amis Retraités ou sur le point de l'être, hésitant à nous rejoindre, vous qui avez certainement des Dons et des richesses ignorées qui donneraient un souffle nouveau au " C L U B " : venez nous rejoindre pour partager " ensemble " la JOIE, l'AMITIE et la SOLIDARITE.

Au seuil de l'Année 1998 qui, nous l'espérons, nous retrouvera " TOUS " en Super-Forme, le CONSEIL d'ADMINISTRATION et moi-même : nous formulons : pour vous TOUS Chers Adhérents et Habitants de la Commune :

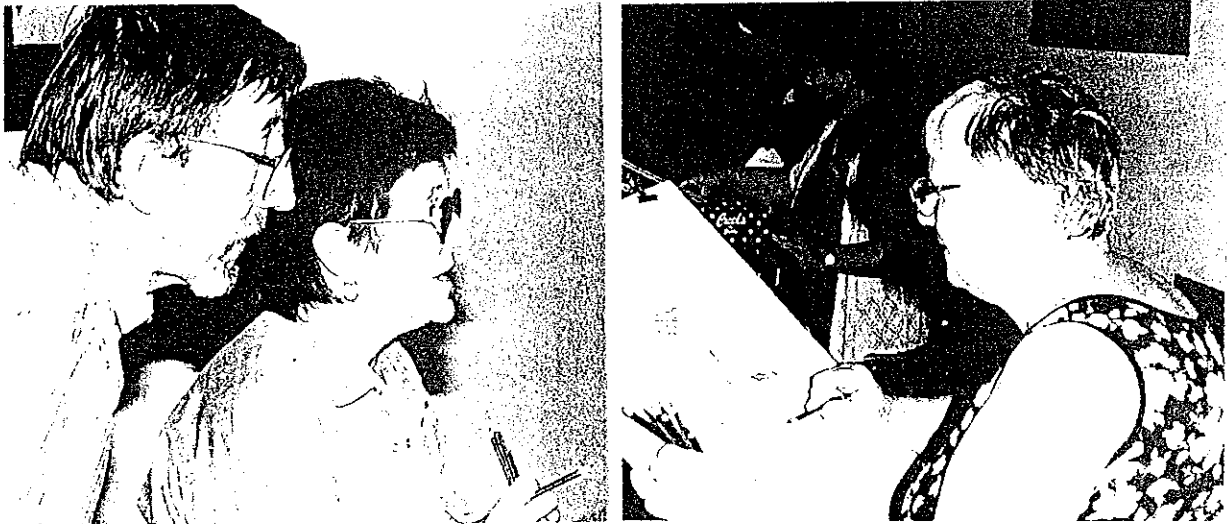
" NOS MEILLEURS VOEUX de JOIES, de SANTE et de BONHEUR "

La Présidente : G. LAFON



Section DESSIN - PEINTURE

Ouverte en Octobre 1996, la section Dessin - Peinture du foyer rural est toujours là ! Après une trêve estivale, les volontaires se sont présentés (ou représentés) début septembre pour une nouvelle année d'apprentissages et de découvertes.



↑ J. ANNETT et ses élèves studieuses ! ↑

Le groupe d'adultes et le groupe de jeunes se réunissent tous les vendredis de 19H45 à 22H15, dans la salle du foyer, pour barbouiller des feuilles de papier, blanches à l'origine. Sous les conseils avisés d'un professeur de St Céré, M. Jérémie ANNETT, les résultats sont parfois surprenants !. Le groupe que nous formons (80% de personnes de la commune) n'a rien de très "pro", mais l'idée maîtresse pour tous est de travailler (dans la bonne humeur) avec comme but de retirer du plaisir sur le résultat final d'une création qu'il ne se croyait pas, au départ, capable de réaliser. Un échantillon de nos réalisations vous sera présenté lors d'une prochaine fête du village.

Cette section n'est donc pas réservée à une élite (sinon il n'y aurait personne!) mais à ceux qui ont envie d'essayer de se "battre" avec une feuille de papier et un crayon ou un pinceau. alors si cela vous tente, venez nous voir, ou venez essayer, la porte est toujours ouverte!.

René Laurensou -GARY-



Le groupe de la section Dessin-Peinture (octobre 1997)

LE COMITE DES FETES

Nous savons tous combien il est important et surtout agréable de pouvoir réunir sa famille, ses amis pour passer une après-midi de détente, suivie d'un repas champêtre et terminée par un bal où tous petits et grands s'amuse et passent une "super journée".

Et cette année 1997, comme toutes les autres années, nous avons pu tous nous amuser :

A l'HOPITAL BEAULIEU, le samedi les jeunes furent très nombreux à venir danser avec le groupe "STAR MUSIC SHOW".

Le dimanche, la messe en plein air, devant la salle capitulaire du couvent, a été appréciée par la majorité et nous tenons à remercier Monsieur le CURE DE LABARRIERE ainsi que la famille DELSAHUT pour leur coopération.

Malgré une météo défavorable, le repas a très bien marché même le bal animé par l'Orchestre FRANCK DUMANCIE a connu toujours autant de succès.

A ISSENDOLUS, le soleil et la foule étaient au rendez-vous. Le concours de pétanque attire un nombre important d'amateurs.

De nombreux convives parmi lesquels beaucoup de vacanciers, dégustèrent les confits de canard et dansèrent jusqu'au petit matin avec l'Orchestre.

Le comité des Fêtes remercie tous ceux qui participent aux manifestations qu'il organise. Il tient aussi à remercier Franck qui joue bénévolement pour le village ainsi que tous les jeunes qui répondent "présent" pour les aubades.

Le Président

Voici le nouveau bureau pour 1998 :

Président : Vincent LANDES-DELPON

Vice-Président : Thierry PAYROL
Denis LACAM

Trésoriers : Marc ARNAL
Joël BAYNAT

Secrétaires : Céline DELLAC
Magalie LANDES-DELPON

SOCIETE DE CHASSE

CLUB SAINT HUBERT

Je vous souhaite une bonne année 1998. La saison 97/98 débute avec tous les espoirs et les incertitudes que comportent notre activité sportive. Si ce qui suit voit le jour, cela pourrait ne pas durer longtemps !

NATURA 2000 Un Risque ou une Chance

Décidé par l'ancien gouvernement, le gel du projet "Natura.2000" (directive habitats Faune et Flore) vient d'être levé. Directives européennes obligent, plus d'un millier de "zones de protections spéciales" vont couvrir près de 10 % de notre territoire.

Officiellement désignées l'année prochaine, ces zones devront se donner les moyens, sur six ans, de protéger des espèces et des habitats naturels menacés pour formés en 2004, un des maillons du réseau de l'Europe et de la nature, chacun des 15 autres Etats membres mettant, parallèlement en place ses propres zones. Mais une question est sur toute les lèvres : dans ces zones de protection, comment notre vie, comment les activités humaines vont-elles s'organiser ?

La constitution du réseau *Natura 2000* est un processus évolutif qui passe par différentes phases : un inventaire des sites abritant des espèces et des milieux importants au niveau communautaire, validé par le Muséum National d'Histoire Naturelle et le Conseil National de protection de la Nature.

Cette liste est transmise à la Commission Européenne, puis vient la période de négociations pour savoir comment gérer les sites retenus en accord avec les Etats Européens.

Les organisateurs signataires représentent la majorité des acteurs du monde rural en France : agriculteurs, propriétaires ruraux, chasseurs et pêcheurs.

Si la France possède une telle richesse faunistique, floristique et paysagère, elle le doit aux acteurs du monde rural qui sont les agriculteurs, les forestiers, les chasseurs, les pêcheurs et les propriétaires ruraux qui depuis des siècles ont façonné, habité, entretenu, cultivé l'espace rural.

Il ne faudrait pas que la future politique de l'environnement conduise à créer de vastes zones dans lesquelles toute activité humaine serait gelée, étroitement contrôlée dans le sens de la seule conservation des richesses naturelles.

Or nos activités sont à l'origine d'un nombre très importants d'emplois : environ 3 millions pour les filières agro-alimentaire, bois, chasse et pêche.

Un combat à mener sur le terrain ?

Chez nous la chasse est menacée par nos adversaires.

Le président Y. Cubaynes a ainsi évoqué l'attaque portée contre l'arrêté préfectoral fixant la liste des nuisibles dans le Lot pour 1997, après celle -réussie- contre l'arrêté de 1994.

Ceci aurait pour conséquence d'interdire le tir de la palombe en mars.

Le président a déclaré à ce sujet :

"Pour les associations anti-chasse la manoeuvre est habile : obtenons des textes nationaux ou européens qui gênent les chasseurs et les piègeurs, ce qui favorise le développement des espèces nuisibles et donc qui permettra une raréfaction des gibiers et, par voie de conséquence l'abandon de la chasse".

Et de poursuivre : "Qu'en sera-t-il demain s'il n'y a plus d'arrêté "nuisibles" dans ce département ?

Va-t-on laisser ce développer encore de populations d'animaux opportunistes : ragondins, rats musqués, blaireaux, renards et autres puants que nos amis agriculteurs connaissent bien et qui, pourtant paraît-il doivent se réguler d'eux-mêmes car la nature est bien faite ! ...

Va-t-on encore longtemps se laisser faire ainsi, voir nos efforts de repeuplement remis en cause parce que la protection animale doit tout primer...

En fait, dans le Lot comme ailleurs, on sent monter un sentiment anti-vert de plus en plus marqué chez les chasseurs, les agriculteurs, ... en fait les vrais acteurs de l'environnement, sont ceux qui on les pieds dans leurs bottes et bien plantés dans la terre ...

Ci-joint le plan Natura 2000 pour le Lot communiqué par la Fédération Lotoise.

Amicalement .

le président
Thierry Payrol

NATURA 2000

LOT (voir carte)
sites concernés :

- Vallée de la Dordogne quercynoise (10.420 ha)

93 espèces protégées.

Communes concernées : Bétaille, Biars-sur-Céré, Carennac, Creysse, Floirac, Gintrac, Lacave, Lanzac, Martel, Meyronne, Montvalent, Pinsac, Prudhomal, Le Roc, Saint-Denis-les-Martel, Saint-Sozy, Souillac, Tauriac, Vayrac.

- Bassin de la Bave et gorges d'Autoire (6.820 ha)

100 espèces protégées. C'est l'une des rares zones de présence du Sonneur à ventre jaune connue en Midi-Pyrénées.

Communes concernées : Autoire, Bannes, Frayssinhes, Corses, Labastide-du-Haut-Mont, Labathude, Lacam-d'Ourcet, Ladirat, Latouille-Lentillac, Leyme, Loubressac, Molières, Montet-et-Boujal, Prudhomal, Saint-Céré, Saint-Jean-Lagineste, Saint-Jean-Lespinasse, Saint-Laurent-les-Tours, Saint-Maurice-en-Quercy, Saint-Médard-de-Presque, Saint-Médard-Nicourby, Saint-Michel-Lourbejou, Saint-Paul-de-Vern, Saint-Vincent-du-Pendit, Senailhac-Latronquière, Sousceyrac, Terrou.

- Vallée de la Cère et vallons tributaires (2.410 ha)

80 espèces protégées.

Communes concernées : Bretenoux, Cahus, Comiac, Gagnac-sur-Cère, Lamativie, Laval-de-Cère, Prudhomat.

- Bassin du Mamoul

67 espèces protégées. On note aussi une remarquable population d'écrevisses à pattes blanches.

Communes concernées : Belmont-Bretenoux, Bretenoux, Comiac, Estal, Saint-Laurent-les-Tours, Sousceyrac, Teyssieu.

- Marais de la Fondial (20 ha)

14 espèces protégées. Présence d'insectes à affinités littorales rares en Midi-Pyrénées. l'une des rares stations régionales du Trosard des marais.

Communes concernées : Cavagnac, Condat.

- Vieux chênes de Cantegrel (12 ha)

Commune concernée : Carlucet.

- Vieux chênes de la Panonnie (24 ha)

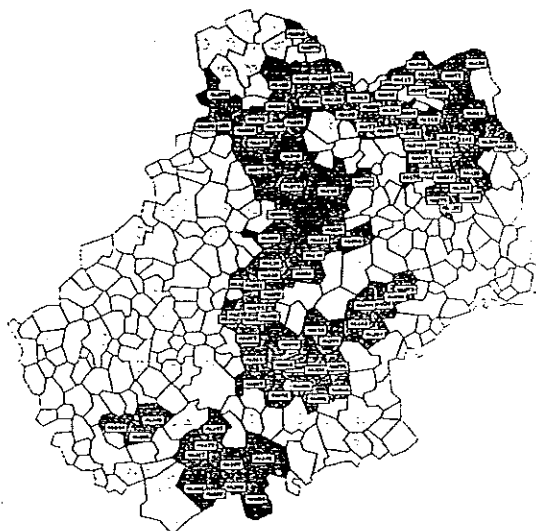
Outre les espèces d'intérêt communautaire, présence d'autres coléoptères en limite d'aire ou rares en Midi-Pyrénées.

Commune concernée : Couzou.

- Vieux chênes des Imbards (30 ha)

Commune concernée : Montvalent.

DÉPARTEMENT DU LOT - NATURA 2000
Couleurs : communes concernées par au moins 1 site
(source DIREN 1996).



NATURA 2000

- Secteur de Lacérède (200 ha)

Commune concernée : Bio.

- Zone centrale du Causse de Gramat

78 espèces protégées. Flore très riche comprenant, entre autres, 23 espèces d'orchidées.

Communes concernées : Le Bastit, Caniac-du-Causse, Durban, Fontanes-du-Causse, Lunegarde, Montfaucon, Reilhac.

- Vallées de la Rauze et du Vers et vallons tributaires (3.410 ha)

80 espèces protégées. 29 espèces d'orchidées recensées. Station de Millet verdâtre, graminée protégée très rare en France.

Communes concernées : Cabrerets, Cours, Cras, Francoules, Labastide-Murat, Lamothe-Cassel, Lauzes, Nadillac, Saint-Cernin, Saint-Martin-de-Vers, Saint-Sauveur-la-Vallée, Soulomes, Vers.

- Moyenne vallée du Lot inférieur (3.690 ha)

81 espèces protégées.

Communes concernées : Arcambal, Bouziès, Cenevières, Cregols, Esclauzels, Saint-Cirq-Lapopie, Saint-Géry, Saint-Martin-Labouval, Tour-de-Faure, Vers.

- Basse vallée du Célé (3.480 ha)

83 espèces protégées.

Communes concernées : Bouzies, Brenques, Cabrerets, Corn, Espagnac-Sainte-Eulalie, Marcilhac-sur-Célé, Orniac, Saint-Chels, Saint-Sulpice, Sauliac-sur-Célé.

- Grotte de Fond d'Erbies (0,3 ha)

5 espèces protégées.

Commune concernée : Crecols.

- Pelouses de Lalbenque (390ha)

35 espèces protégées. Flore messicole remarquable comprenant deux espèces protégées fortement raréfiées en France : la Nigelle de France et la Dauphinelle de Verdun.

Commune concernée : Lalbenque.

- Serres de Saint-Paul-de-Loubressac et de Saint-Barthelemy et causse de Pech Tondut (760 ha)

25 espèces protégées. 22 espèces d'orchidées ont été recensées sur ce site.

Communes concernées : Flagnac, Fontanes, L'hospitalet, Le Montat, Pern, Saint-Paul-de-Loubressac.

- Moyenne vallée du Lemboulas et vallons tributaires (200 ha)

55 espèces protégées. Présence de la seule station régionale connue d'ail de Sicile, espèce protégée, rare en France.

Communes concernées : Fontanes, Montdoumerc.

- Serres de Labastide de Penne et de Belfort du Quercy (570 ha)

33 espèces protégées. Vingt espèces d'orchidées ont été recensées sur ce site dont certaines paraissant très rares en Quercy.

Commune concernée : Belfort-du-Quercy.

- Serres de Saint-Pantaléon et de Villesèque (620 ha)

43 espèces protégées dont 18 espèces d'orchidées.

Communes concernées : Bagat-en-Quercy, Saint-Pantaléon, Villesèque.

Dans l'église Saint Julien d'Issendolus :

trois objets mobiliers sont inscrits aux monuments historiques :

- un reliquaire de Sainte Fleur (sacristie)
cuivre et verre XIXe siècle
date de la protection : 16 05 1984

- une statue (vierge) actuellement dans le chœur
en bois polychrome XVIIIe siècle
hauteur 0,98 m
date de la protection : 03 02 1976

- un bas relief de Sainte Fleur (chapelle de gauche)
en bois polychrome fin XVIIe siècle
hauteur 1,10 m
date de la protection : 03 02 1976
il a été restauré en 1974 (collage et traitement du bois, reprise des polychromes)

un objet mobilier est classé aux monuments historiques :

- un calice en argent repoussé ciselé et doré
XVIIe siècle
date de la protection 20 05 1910

Ces objets mobiliers font l'objet d'une protection juridique.

(Ces renseignements émanent du service départemental de l'architecture à Cahors.)

Christiane Cayrol

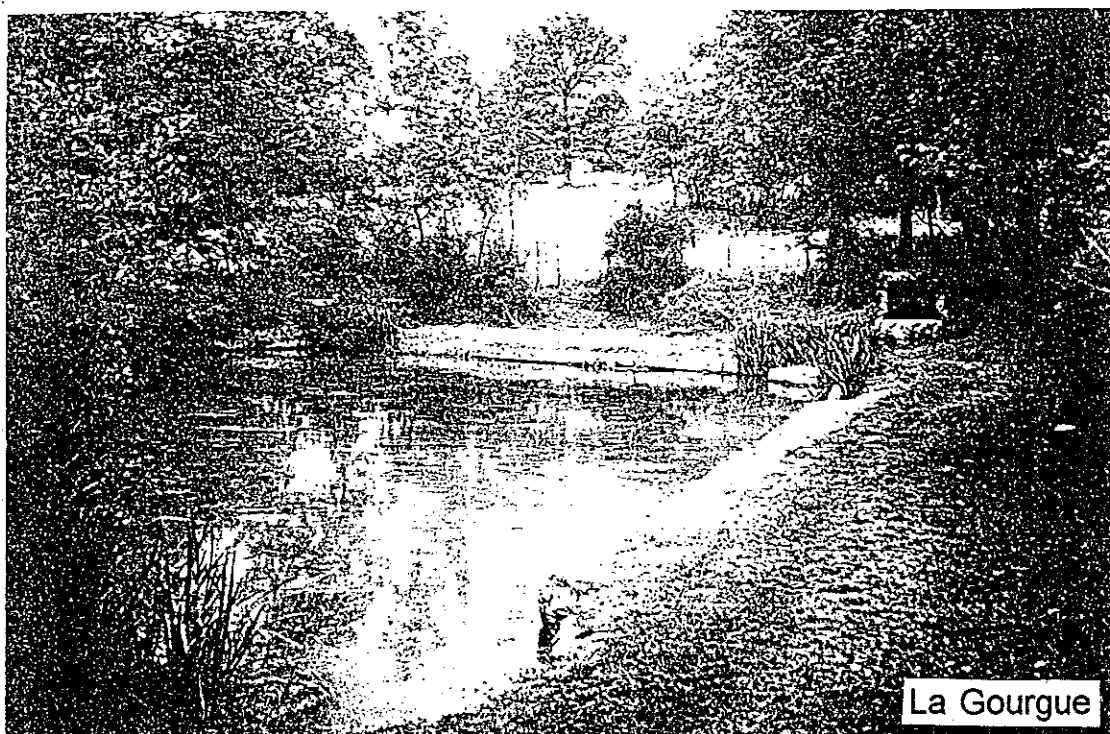
Lacs, citernes, puits, fontaines et lavoirs.

Avant d'être alimentée en eau courante, notre commune possédait de nombreuses réserves d'eau et les ruisseaux étaient pourvus de lavoirs très animés à la belle saison...

Les lacs :

Les lacs de Dadot, Beaupendu, la Balme, Lacaral, Marche, Mondou et Suquet où les troupeaux venaient se désaltérer ont été comblés peu à peu après l'adduction d'eau.

Les lacs de Teuleyrou et de Gary sont presque taris. Seuls, subsistent encore le lac de Malpial avec ses poissons-chats, le lac des Termes à Gruffiel et le lac de Gabaudet souvent à sec. La Gourgue est alimentée par un ruisseau, ce qui lui permet d'avoir de l'eau toute l'année.

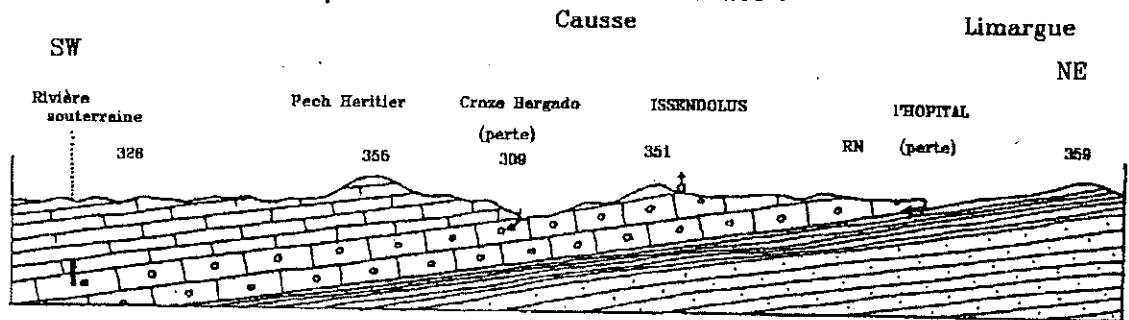


La Gourgue

Certains lacs sont appelés lacs de Saint-Namphaise car ils ont été creusés dans le rocher en suivant l'exemple du Saint. Namphaise était au IX^e siècle officier dans l'armée de Charlemagne. Il quitta l'armée pour vivre en ermite dans les causses du Quercy. Il creusait les rochers pour en faire des sortes de petits lacs qui recueillaient de l'eau. Il faisait cela pour les bergers et leurs moutons mais aussi pour les bêtes sauvages. Ses reliques sont conservées dans la crypte de l'église de Caniac.

Il existe une définition plus scientifique que l'on peut lire à Cuzals : ... "Dans la série stratigraphique des calcaires secondaires qui forment les causses du Quercy, l'étage bathonien (moyen et supérieur) comporte des niveaux marneux. Les eaux d'infiltration pluviales s'enfoncent le long des fissures du rocher jusqu'à ces niveaux imperméables qui les arrêtent. Elles circulent alors sur ces niveaux jusqu'à leur point d'affleurement à la surface du sol où elles ressortent sous forme d'écoulement diffus. C'est le long de ces niveaux d'affleurement que des "lacs de Saint-Namphaise" ont été établis par les paysans et les bergers au XVIII^e et XIX^e siècle".

L'étage bathonien est présent dans notre commune :



LEGENDE



Bathonien : calcaires



Bajocien et Aalenien :
calcaires et dolomie



Toarcien : marnes



Lias moyen et inf.
indifférencié : marnes
et calcaires.

Echelle : 0 1 2km

Hauteurs: X 4

Cette coupe géologique qui en témoigne a déjà été présentée dans le numéro 2 de notre journal par Jean-Pierre Couturier.

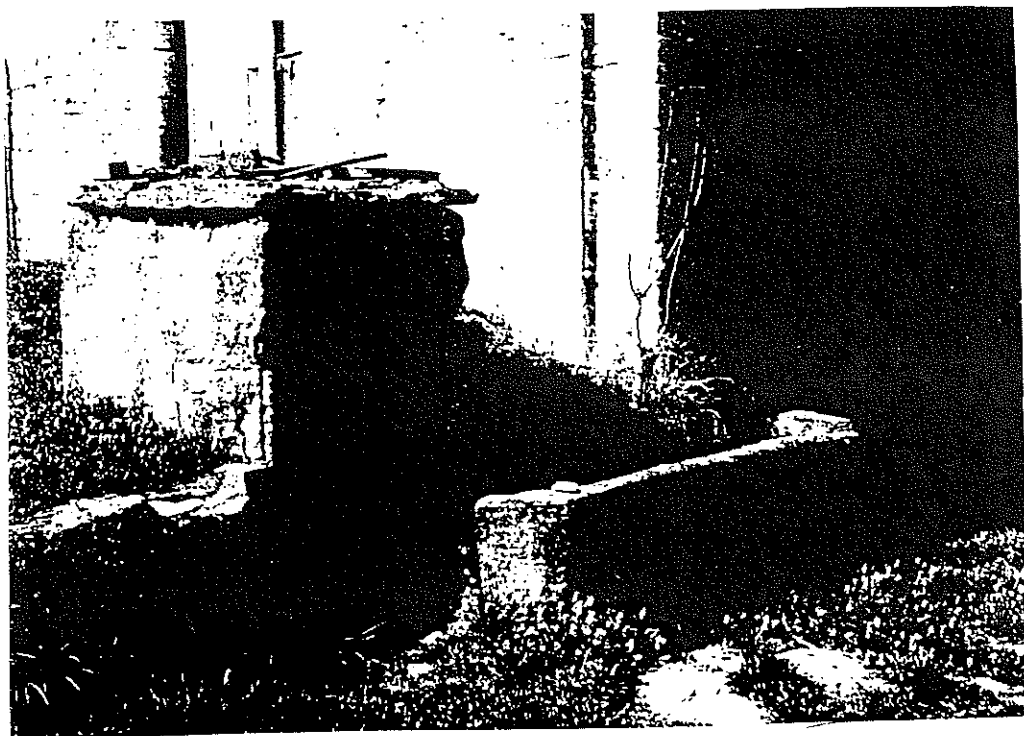
Les citernes :

Elles étaient le type de réservoir d'eau familial le plus répandu. L'eau de pluie, ruisselant le long de la toiture de la maison ou de la grange, était filtrée puis recueillie dans des citernes bâties. L'eau y était puisée avec un seau attaché au bout d'une corde. Rares étaient les citernes munies d'une pompe à main. La quantité d'eau recueillie n'était pas suffisante pour assurer tous les besoins de la consommation annuelle. Lorsque les étés étaient très secs la citerne tarissait et il fallait faire apporter de l'eau de Gramat au moyen d'une tonne.

Voici quelques citernes typiques :



citerne de la Baune



citerne à Beaupendu



citerne à Souilhol

Les puits :

Les eaux qui ruissellent sur le causse s'infiltrant dans le sol calcaire et lorsqu'elles rencontrent une couche de terre imperméable, ici des marnes, elles sont retenues et forment une nappe phréatique. Si cette nappe est abondante et peu profonde, il suffit de creuser un puits pour avoir une bonne réserve d'eau. C'est là qu'intervient le sourcier, qui, à l'aide de sa baguette de coudrier (noisetier) arrive à déterminer le point précis où il faut creuser.

En 1949, Pierre et Georges Delpon ont creusé un puits au lieu-dit "les places de Beaupendu". Il a 10,50 m de profondeur.

A Gary, trois puits sont alignés et l'un d'entre eux est en forme de poire. Souvent, ces puits étaient bâtis puis couverts à la manière des cazelles (voûte encorbellée).



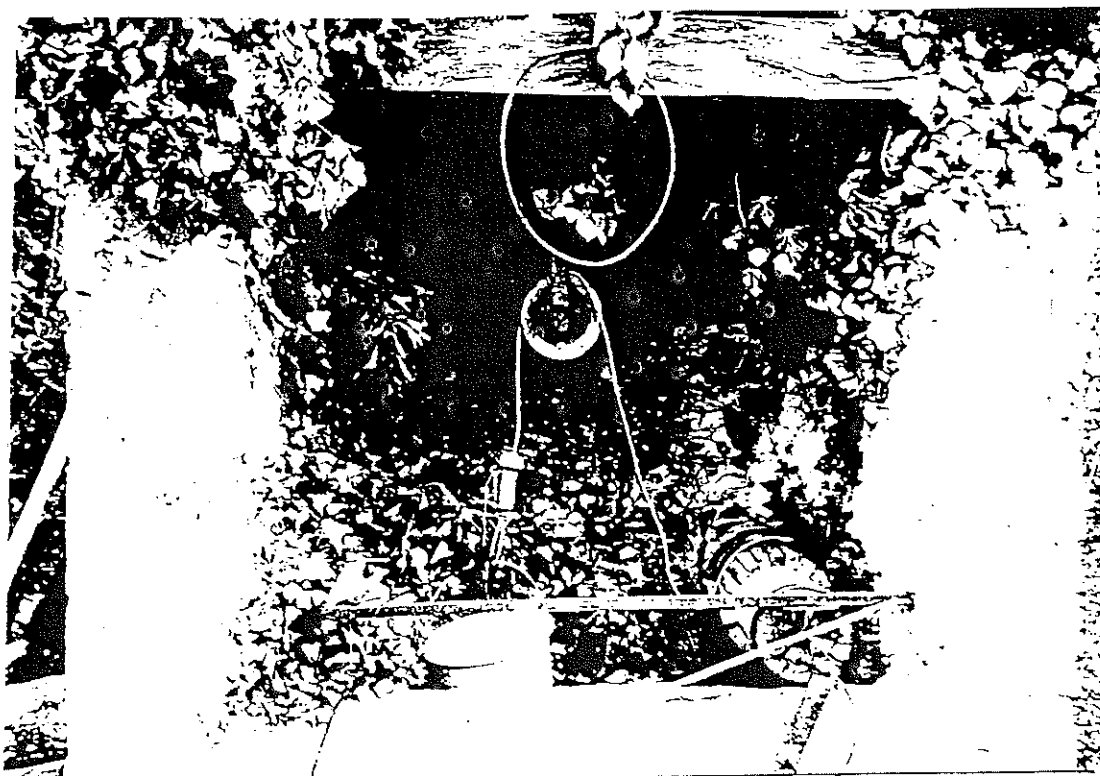
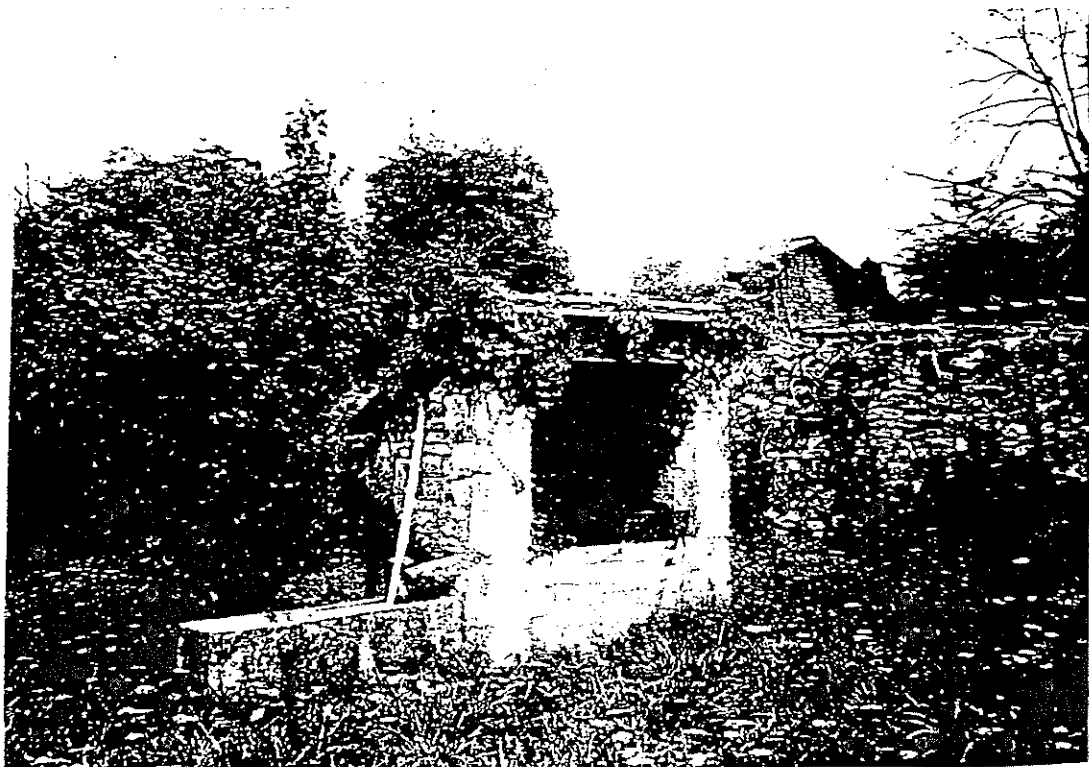
puits des combes de Beaupendu



Puits entre La Balme et la Crose de la Besse



Fonsarade : puits ou fontaine?



Le puits de l'ancien couvent



A Gary, puits restauré par Mr A. Viguié.

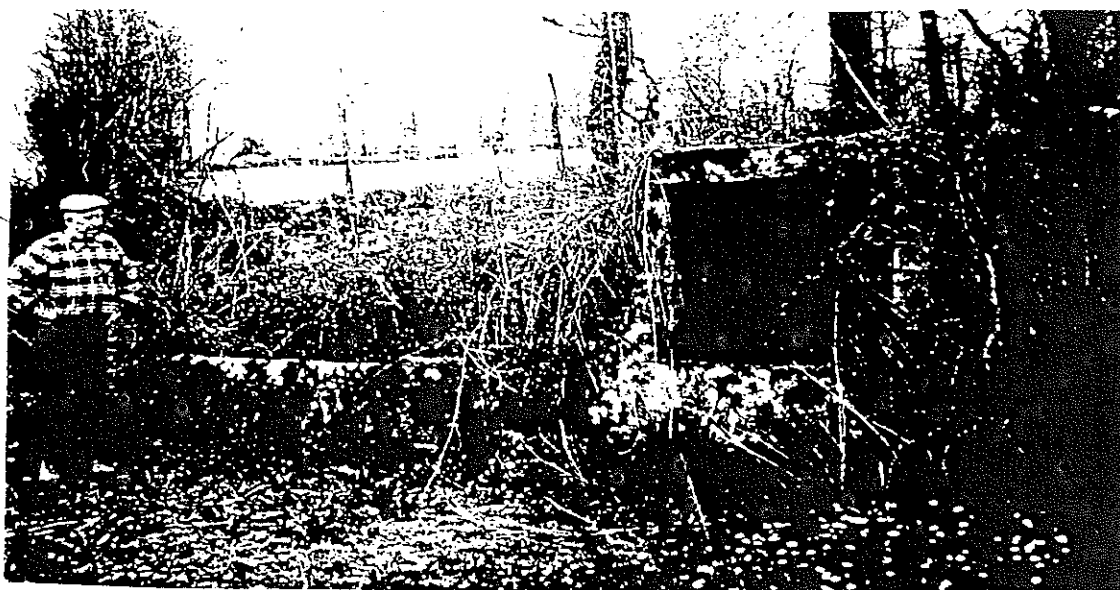


Puits près du lac de Gary.

Les fontaines :

Lorsque la nappe phréatique affleure, l'eau surgit sous forme de source et à l'endroit où cette eau jaillit, les hommes ont bâti une construction, la fontaine, qui reçoit l'eau et la retient. Elle est souvent accompagnée d'un abreuvoir pour les bêtes, taillé dans un seul bloc de pierre.

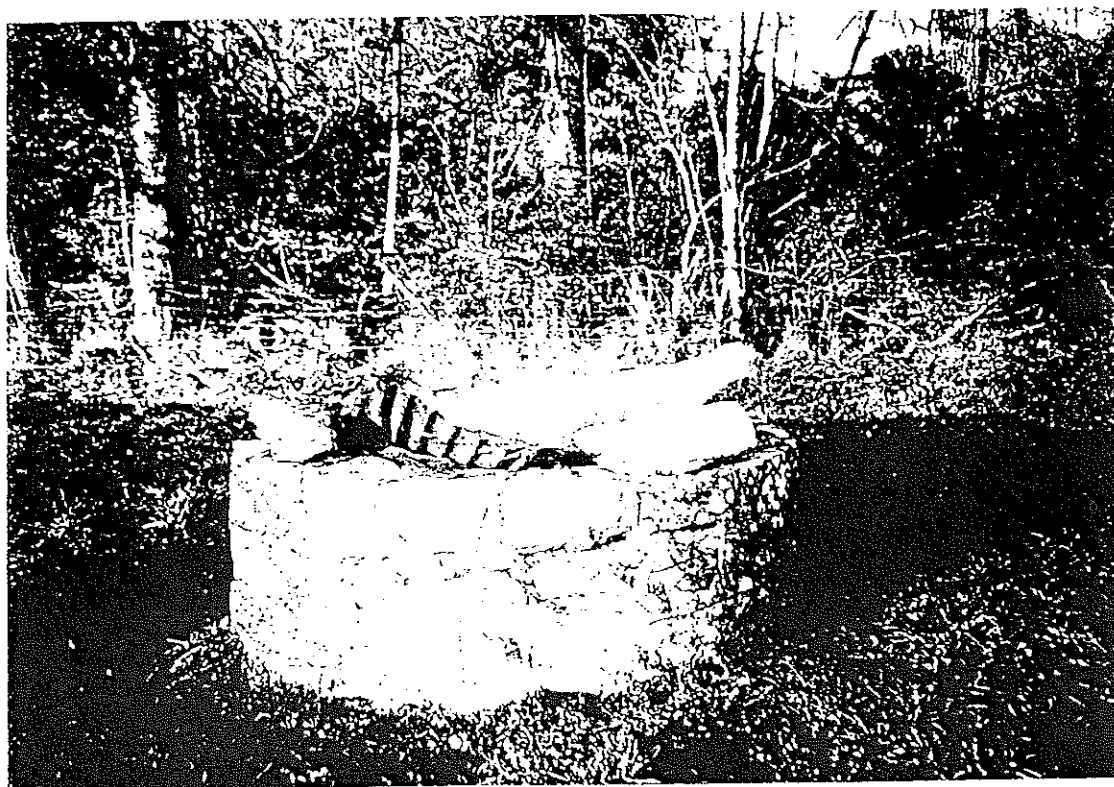
La fontaine est un bien public. A Lacanétie, on trouve deux fontaines dont l'une s'appelle "lo font de Ticia". Comme la fontaine de Soulestrein, elle est cachée sous les herbes.



La fontaine de la Gourgue avec Mr Bonnafoucie



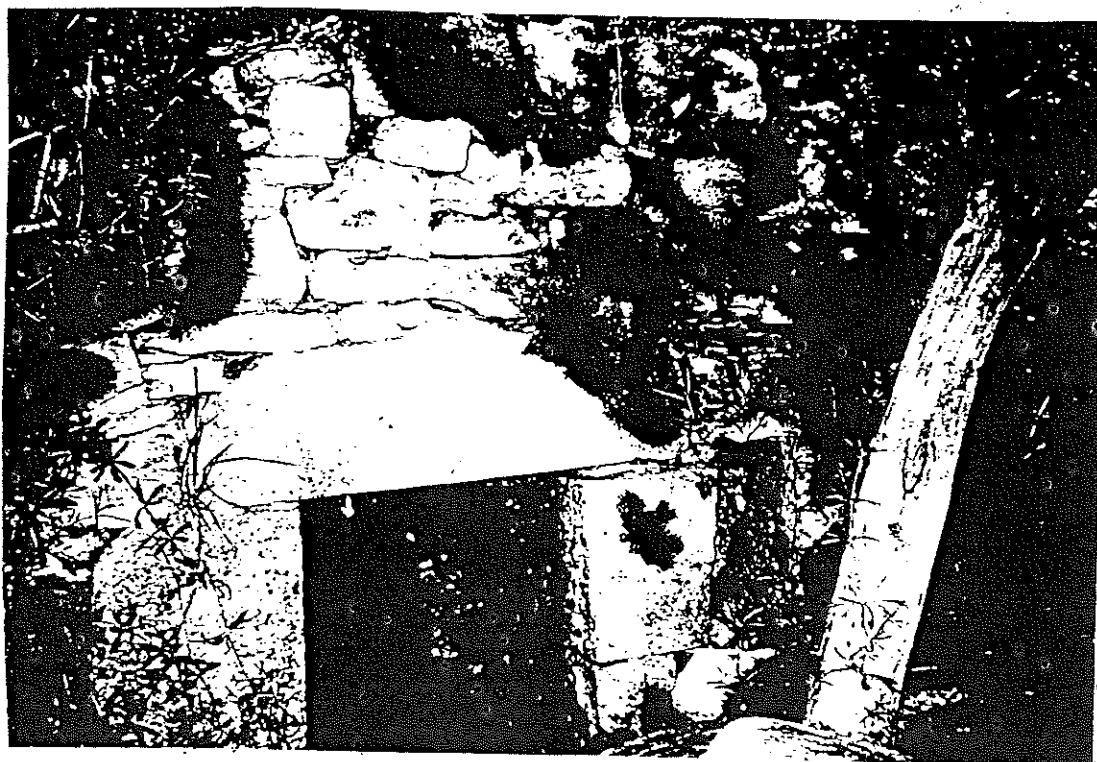
La fontaine de Gabaudet



Les fontaines de Vernique



La source des Grésals

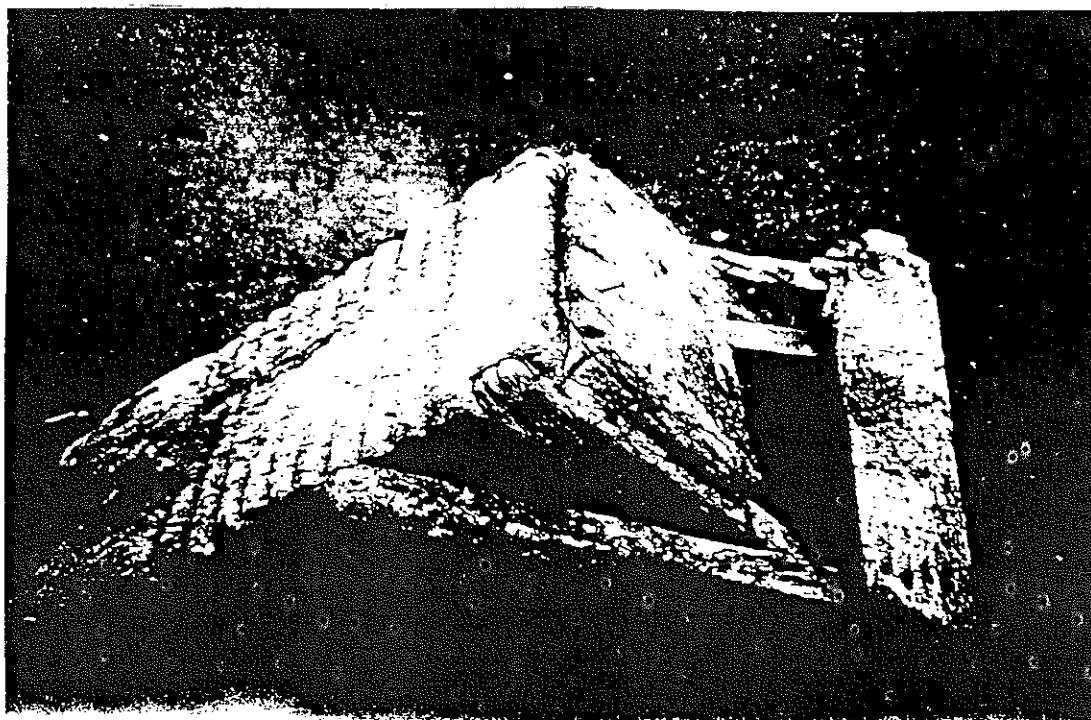


Fontaine à Lacanétie

Les lavoirs :

Avant l'installation de l'eau courante, la grande lessive se faisait au ruisseau. Les draps, torchons, essuie-mains étaient préalablement dégrassés puis bouillis dans une lessiveuse. Ensuite, on se rendait au lavoir pour les frotter, les rincer et les essorer. Deux femmes, face à face, tenaient chacune un côté du drap. Elles le balançaient dans l'eau puis le tordaient pour l'essorer. Le drap était ensuite tendu puis mis à sécher sur le pré. Pendant que les draps séchaient, on lavait le petit linge et la couleur. -"Il y avait parfois 15 ou 20 draps à laver, raconte Denise Gautié. On y allait 3 ou 4 fois par an. La veille, on préparait le char à boeufs. On mettait une toile de jute sur le char et le linge à laver dessus. Et le soir on posait un drap usagé sur la toile de façon à protéger le linge propre. On partait vers 9h ou 10h le matin. On prenait le casse-croûte pour midi. On revenait vers 16h lorsque tout était fini..."

Pour laver, il fallait s'agenouiller par terre sur un sac rempli de paille que l'on roulait, ou bien, sur un petit banc appelé "labodou" comme celui de Béatrix Pugnet. Ce banc permettait de s'agenouiller sur la marche et de frotter son linge sur la planche à laver.



- "C'était bien commode et même on se plaisait d'y aller" dit Béatrix Pugnet qui regrette cette époque. Elle allait à pied au ruisseau tout proche et portait la bassine de linge sur sa tête aidée d'un "cabeçal" (tortillon rempli de laine). Ces journées étaient pénibles, certes, mais bien agréables ; les lavandières étaient nombreuses et les lessives leur permettaient de se rencontrer et d'échanger les nouvelles.

Où allait-on laver le linge ?

A la Gourgue où il y avait de l'eau toute l'année, soit à même le lac, autrefois, soit de chaque côté des deux lavoirs qui existent encore en amont du lac. C'est le ruisseau de Lascombes dont la source a pour nom "lo font dol mouli" qui alimente ce lavoir et se perd presque aussitôt après au lieu-dit "la perte de L'hôpital".

A Soulestrein, où Fernand Lagarrigue se souvient d'avoir vu six lavandières à la fois autour des lavoirs.

A Ocabariou, où le ruisseau de Morou qui a traversé la prairie de Saint Martin vient se perdre après le lavoir, dans le gouffre de Lacanétie. Le lavoir a été démoli.

A même les rigoles du pré, à Ocabariou, à l'aide du "labodou", lorsque le ruisseau de Morou inondait.

Au Bournat de Thémines à la sortie de la prairie de Saint Martin où il y avait toujours de l'eau, même par sécheresse.

A la source du Téron. Elle se trouvait au bord de la route avant d'arriver à Albiac. Il y avait quelques marches pour y descendre. L'eau y était très froide.

A Gary, où on peut encore distinguer les trois pierres à laver.



A Gary, pierre à laver et nénuphars

Les fontaines et les lavoirs sont actuellement abandonnés. Il faudrait que des bénévoles s'organisent pour désherber et nettoyer ces lieux, plusieurs fois par an, de façon à mettre en valeur ce petit patrimoine, pour notre fierté et pour le plaisir des randonneurs qui sont de plus en plus nombreux à parcourir les chemins de notre commune, si riche en vestiges du temps jadis.

Christiane Cayrol

Je tiens à remercier très sincèrement toutes les personnes qui m'ont aidée dans mes recherches et plus particulièrement Béatrix Pugnet, Germaine et Louis Cros, Armand Viguié, Fernand Lagarrigue, Jean-Marie Bonnafoucie, Marie-Thérèse et Raymond Cabanes, Jeannot Brunet du Breil, Pierre-Paul Delpon, Jean-Claude Brunet, Marcel Cabanes Raymonde Delpon et ma maman, Denise Gautié.

Toute remarque ou tout complément d'information à propos de cet article seront les bienvenus. N'hésitez pas à me contacter !

Sources : le panneau d'information sur les "lacs de Saint Namphaise" placé au musée de Cuzals.

Je viens d'apprendre que Saint Namphaise était originaire de Saint Bressou et plus précisément du hameau de Mialet dans cette commune. Cette information complémentaire m'a été donnée par Mr Pierre Granouillac, maire de Saint Bressou, que je tiens à remercier.

Le Lot

410 ISSENDOLIN DEUX CHAPELLES - VUE GÉNÉRALE ET VUE DE LOUR

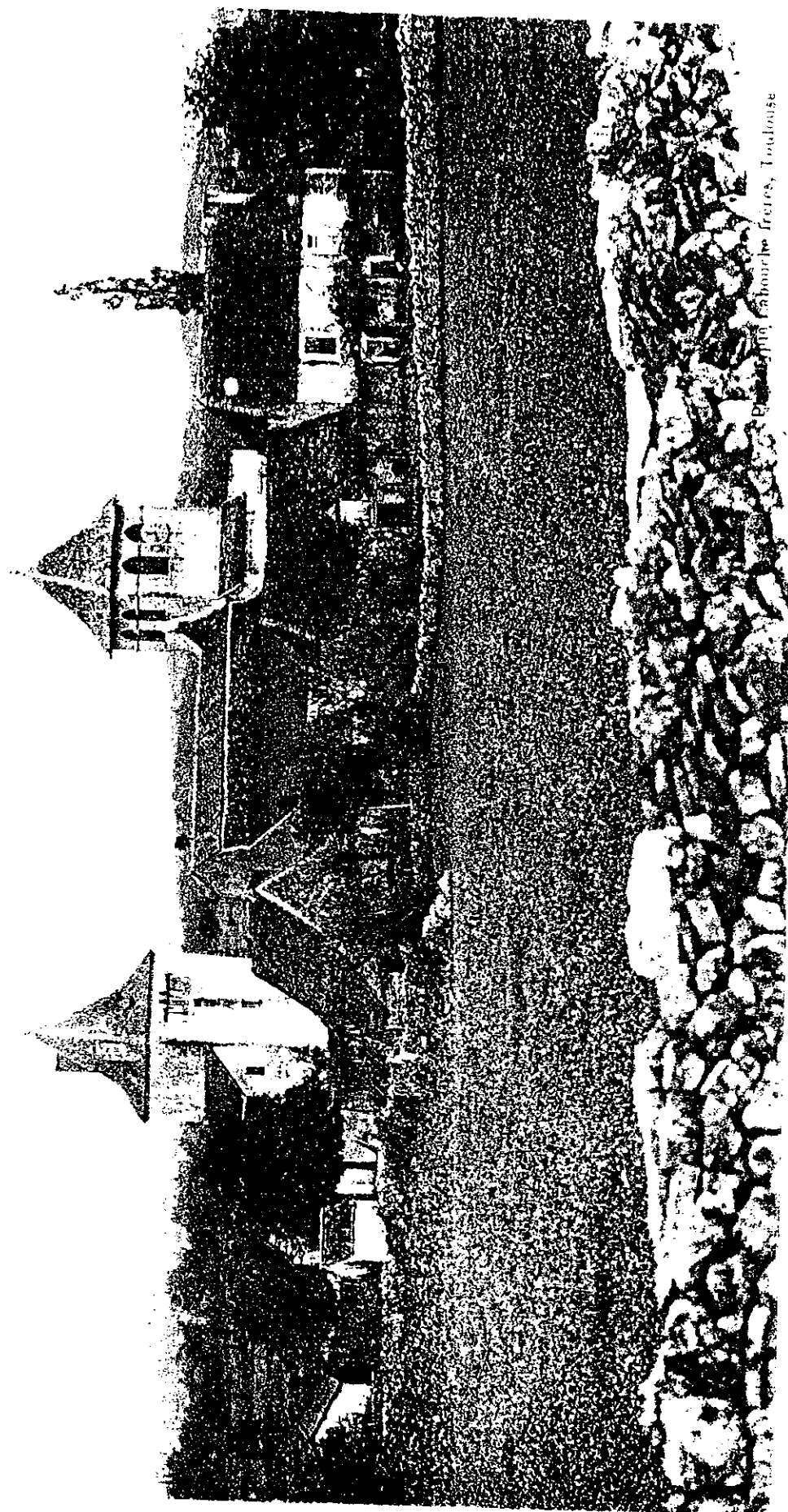


Photo. Labouche Frères, Toulouse